

LES
FIANCÉS DE THERMIDOR

W 37

À

LES FIANCÉS
DE
THERMIDOR

PAR

ÉDOUARD NOËL



PARIS

GALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

—
1886

Droits de traduction et de reproduction réservés

À

LES FIANCÉS

DE

THERMIDOR

I

LE 21 JANVIER 1793

Depuis le jour où Louis XVI, fuyant devant l'émeute populaire, avait abandonné le palais des Tuileries pour chercher un refuge au sein de l'Assemblée, il n'y avait plus en France de pouvoir régulier et unitaire.

L'Assemblée législative, aussitôt après l'emprisonnement de la famille royale, s'était hâtée de se décharger d'un fardeau dont la responsabilité l'épouvantait, en décrétant la convocation immédiate d'une Convention nationale, vote que la populace lui imposait en même temps que la déchéance du roi.

La Commune était, à la vérité, maîtresse, mais

la tyrannie du sang lui suffisait, et, pourvu qu'on lui laissât faire les massacres de Septembre, peu lui importait toute autre souveraineté.

Le pouvoir exécutif flottait indécis dans la Convention et dans les clubs, entre les partis qui cherchaient à s'en arracher les lambeaux, sans que personne encore eût osé publiquement y prétendre. Les ambitions individuelles essayaient bien de se faire jour ; mais, sous le masque de la peur et de l'hypocrisie, derrière lequel elles se cachaient toutes, elles eussent été trop facilement réprimées, et puis les suspicions réciproques, les haines habilement entretenues étaient une assurance pour chacun que, s'il ne devait pas triompher, il ne serait du moins supplanté par personne.

La royauté avait été décapitée le 10 août 1792. Le roi à son tour subissait le même sort le 21 janvier suivant, ou mieux, pour parler le langage du temps, auquel on n'était pas encore tout à fait habitué, le 2 pluviôse an I^{er} de la République française une et indivisible.

Depuis le matin, un élégant cabriolet de louage stationnait au tournant du pont Louis XVI, aujourd'hui pont de la Concorde ; un homme s'y tenait debout, paraissant prendre à tout ce qui se passait sur la place un intérêt manifesté. Il était vêtu à la mode du temps, sans recherche aucune, et paraissait plutôt affecter la vulgarité dans sa mise ; il tenait dans sa main droite une forgnette à l'aide de laquelle il contemplait froidement tous les apprêts de l'exécution.

Ce personnage n'était certainement pas un inconnu

pour la foule qui l'en entourait, car celle-ci se tenait silencieuse à une certaine distance de la voiture, sans oser approcher et se le permettait du doigt avec un air de mépris et de répulsion.

Lui semblait indifférent à l'impression que sa présence paraissait causer en cet endroit de la place ; la main gauche enfoncée dans la large poche de son gilet et le pied droit posé sur le tablier du cabriolet, il ne perdait pas de vue les charpentiers qui travaillaient encore à élever la sombre machine.

Il aspirait tous les bruits qui s'élevaient de cette multitude avec une sorte d'âpre satisfaction. De temps à autre, il changeait d'attitude et frappait du pied, impatient, semblait-il, de voir la conclusion de ce qu'il attendait.

En ce moment, des cris de toute nature, s'élevant de la rue Saint-Honoré, annoncèrent que le funèbre cortège approchait. Alors il releva la tête et de ses lèvres il laissa échapper ce mot :

— Enfin !...

Un sourire de satisfaction illumina son visage, qu'il avait peine à conserver impassible, et, débarrassé de la curiosité gênante des spectateurs, il ne quitta plus des yeux la scène où se dénouait le drame sanglant de la royauté.

Et, quand tout fut fini, laissant échapper un long soupir de soulagement, il fouetta son cheval, se frayant un chemin à travers cette mer humaine, et s'éloigna au grand trot en longeant le quai des Tuileries.

Il y avait environ deux heures que tout était consommé. Midi venait de sonner à l'horloge monu-